



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le 25 janvier 2012

Communiqué de presse

Pascale Briand, nouvelle directrice générale de l'ANR

Pascale Briand, actuelle Directrice générale de l'alimentation au ministère de l'agriculture, précédemment Directrice générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, directrice de recherche à l'INSERM, déléguée interministérielle pour la lutte contre le cancer et directrice adjointe de l'Ecole normale supérieure de la rue d'ULM, distinguée du Grand prix de l'académie de Médecine, est nommée directrice générale de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Elle succèdera à Jacqueline Lecourtier dont le mandat arrive à son terme le 1^{er} février prochain.

Avec l'ANR, la France s'est dotée en 2006 de l'instrument nécessaire pour promouvoir un effort de recherche fondé sur l'excellence reconnue par des jurys internationaux, valoriser certains sujets particulièrement cruciaux pour l'avenir de notre pays tout en préservant une capacité d'émergence de concepts nouveaux au niveau national, en liaison directe avec la communauté de recherche.

L'ANR est parvenue à trouver très rapidement sa place, non seulement en France, mais également dans les communautés scientifiques européennes et internationales, et parmi les meilleures agences de financement de la recherche sur projet.

Forte de son savoir-faire et de sa légitimité, l'ANR s'est vue confier 18,9 Mds€ sur 22 Mds€ des investissements d'avenir qui concernent le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La nouvelle directrice de l'ANR devra consolider les excellentes premières réalisations de cette institution majeure dans notre paysage de la recherche et relever de nouveaux défis, parmi lesquels :

- Inscrire de façon durable l'ensemble des activités de l'Agence, ses objectifs et ses engagements dans un contrat avec l'Etat qui déclinera ses priorités stratégiques pour une programmation pluriannuelle, dans un contexte nouveau du paysage de la recherche (stratégie nationale de recherche et d'innovation, création des alliances de recherche, autonomie des universités) ;
- Accélérer la mise en œuvre des investissements d'avenir : au-delà de l'aboutissement de la 2^{ème} vague des appels à projets, la nouvelle directrice devra donner une nouvelle impulsion pour accélérer le conventionnement et l'arrivée des fonds dans les laboratoires, priorité de Laurent Wauquiez depuis son arrivée ;
- Contribuer à améliorer le financement sur projet et à le mettre aux meilleurs standards mondiaux : cela suppose un plan de simplification dont l'objet est de redonner du temps de recherche aux chercheurs et de formuler des propositions concernant l'articulation des financements entre laboratoires et établissements.